

Paris, le 5 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir dans votre portefeuille une ou plusieurs actions du compartiment **AMUNDI MSCI CHINA** de la SICAV AMUNDI INDEX SOLUTIONS.

Actuellement exposé à l'indice « MSCI China H Index », **votre compartiment changera d'indicateur de référence le 12 juin 2023 pour s'exposer à l'indice « MSCI China Tech IMI All Share Stock Connect ESG Filtered Index » et sera renommé « Amundi MSCI China Tech ESG Screened ».**

A la même date, **votre compartiment changera de stratégie d'investissement pour employer une méthode de réplification directe.** Concrètement, cela signifie que votre compartiment investira désormais directement dans un panier de titres et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'indicateur de référence.

Les détails de cette opération sont expliqués dans le document joint intitulé « LETTRE AUX PORTEURS - AMUNDI MSCI CHINA ». Cet avis, approuvé par la CSSF, contient toutes les informations requises pour ces opérations conformément à la réglementation en vigueur. Ce document complet et précis vous permet de vous familiariser avec les implications potentielles de cette opération sur votre investissement. Nous vous recommandons donc de le lire avec toute l'attention nécessaire.

Votre conseiller financier habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service client au (+352) 26 86 80 80 ou en envoyant un e-mail à info@amundi.com

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Arnaud Llinas
Directeur – ETF, Indexing & Smart Beta

Amundi Index Solutions

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 5, Allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

R.C.S. de Luxembourg B206-810

(la « SICAV »)

Luxembourg, le 5 mai 2023,

AVIS AUX ACTIONNAIRES du compartiment

AMUNDI MSCI CHINA (le « Compartiment »)

Cher/Chère Actionnaire,

Nous vous informons que le conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil** ») a décidé de remplacer l'indice de référence, le nom et la méthode de réplification du Compartiment « **AMUNDI MSCI CHINA** » à partir du **12 juin 2023** (la « **Date d'effet** »).

Les principales modifications applicables à votre Compartiment en conséquence sont détaillées ci-dessous.

	Avant la Date d'effet	À la Date d'effet
Nom du Compartiment	AMUNDI MSCI CHINA	Amundi MSCI China Tech ESG Screened
Nom de la Classe d'actions	AMUNDI MSCI CHINA UCITS ETF - EUR (C)	Amundi MSCI China Tech ESG Screened UCITS ETF EUR Acc
	AMUNDI MSCI CHINA UCITS ETF - USD (C)	Amundi MSCI China Tech ESG Screened UCITS ETF USD Acc
Indice de référence du Compartiment	MSCI China H Index (l'« Indice actuel ») Symbole Bloomberg : MSCHHNU	MSCI China Tech IMI All Share Stock Connect ESG Filtered Index (le « Nouvel Indice ») Symbole Bloomberg : MXCTIAEF
Processus de gestion	Réplication indirecte telle que décrite à la section Méthodes de réplification pour les compartiments gérés passivement du prospectus	Réplication directe telle que décrite à la section Méthodes de réplification pour le compartiment géré passivement du prospectus
Gestionnaire de placements	Amundi Asset Management	Amundi Japan Ltd

Jour et heure limite de négociation	Les demandes reçues et acceptées jusqu'à 17 h 00 HNEC un Jour ouvrable seront habituellement traitées à la valeur liquidative du premier jour ouvrable suivant. Le règlement de la transaction aura lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction pertinent.	Les demandes reçues et acceptées jusqu'à 14 h 00 HNEC, pendant un Jour ouvrable, seront usuellement traitées à la VL du premier jour ouvrable qui suit et qui est également un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés hongkongais et chinois. Le règlement de la transaction aura lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction pertinent.
Classification selon le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers	Article 6	Article 8 tel que défini dans le prospectus relatif aux produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales.

L'objectif de ces changements est d'exposer les Actionnaires au MSCI China Tech IMI All Share Stock Connect ESG Filtered Index, un indice d'actions composé de titres d'entreprises liées au développement de nouveaux produits et services issus de l'innovation technologique, qui aboutissent à des avancées dans des domaines comme Internet et la numérisation, la mobilité, la technologie autonome, l'automatisation industrielle et la santé numérique, tout en excluant les sociétés impliquées dans certaines activités commerciales controversées ou ayant des scores de controverse ESG MSCI ou des notations ESG MSCI relativement faibles.

Ces modifications seront reflétées dans le prochain prospectus apposé d'un visa.

- **Si les Actionnaires ne sont pas d'accord avec ces modifications, les Actionnaires qui souscrivent ou rachètent habituellement des Actions du Compartiment sur le marché primaire peuvent racheter leurs Actions sans frais (à l'exception des frais acquis par le Compartiment pour empêcher la dilution de l'investissement des actionnaires), pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis, qui est uniquement notifié sur le site Internet d'Amundi Index Solutions dédié aux avis aux actionnaires, conformément au prospectus.**
- **Nous attirons l'attention des Actionnaires sur le fait que, si les Actions du Compartiment sont vendues sur un marché ou une bourse, les Actionnaires peuvent se voir facturer des commissions de courtage sur la vente d'Actions du Compartiment.**
- **Si les Actionnaires sont d'accord avec les modifications, aucune action n'est requise de la part des Actionnaires.**

La dernière version du prospectus de la SICAV et les Documents d'Informations Clés sont disponibles, sans frais, sur simple demande auprès du siège social.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'administration